

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP PARIS 14E  
SAID PLAISANCE  
29 RUE DU MOULIN VERT  
75675 PARIS CEDEX 14

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 01 29 215 402 365

Référence de l'avis : 21 75 C725626 35

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

ESC 7  
1 RUE DE GERGOVIE

75014 PARIS

Numéro FIP : 758 07 90 1351918789 4 A

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 26/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 75026

### Vos contacts

 Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

 Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

SIP PARIS 14E  
SAID PLAISANCE  
29 RUE DU MOULIN VERT  
75675 PARIS CEDEX 14

\* (service gratuit + coût de l'appel)

### Somme qu'il vous reste à payer

0 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Revenu fiscal de référence :

3 398

Nombre de parts :

4,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

**Avis d'impôt établi en 2021**

N°fiscal : 01 29 215 402 365

Déclarant 1 - Nom de naissance : KINZIONDO

**Impôt sur les revenus de 2020**

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
C	4			4,00
<b>Détail des revenus</b>		<b>Déclar. 1</b>		<b>Total</b>
Salaires.....		2145		
Autres revenus imposables.....		1695		
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....		3840		
Déduction minimale.....		- 442		
Salaires, pensions, rentes nets.....		3398		3398
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>3398</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>3398</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				0
Montant net de votre imposition.....				0
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2020 dû <sup>53</sup> :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				3398
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :				
Plafond total de 2019.....		<b>Déclar. 1</b>		
		15810		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....			3923	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....		+ 3973		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....		+ 4052		
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....		+ 4114		

**LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE**

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond pour les cotisations versées en 2021.....

= 16062

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021**

**Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable**

Taux pour le foyer

0,00%